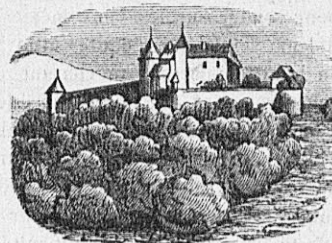




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50

» » 6 mois » 2.—

Pour l'Étranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

BULLE, le 18 Septembre 1885.

Questions gruyériennes.

II.

Le commerce des fromages.

Les conjonctures défavorables qui paralysent momentanément le mouvement commercial pour les premiers produits de la Gruyère est une autre face de la crise que le pays traverse. Elle est bien de nature à multiplier les soucis; personne n'aurait donc le droit de se réjouir de la position difficile que les circonstances font aux marchands fromagers. Bien que l'on ait plus d'une fois qualifié de tyranneau l'un ou l'autre d'entre eux, il ne faut pas oublier que quand leur commerce est prospère, c'est-à-dire quand l'exportation des fromages va bon train, une quantité de gens profitent de cette prospérité, à commencer par les producteurs eux-mêmes, à la suite desquels viennent les marchands de bois, les scieurs, les tonneliers, les boisseliers, les charretiers et d'autres encore. De plus, quand les négociants réalisent des bénéfices, ils osent des dépenses dont bénéficient de leur côté d'autres négociants et divers artisans. Et c'est là un appoint bienvenu à l'animation des affaires en général.

La concurrence qui est venue des montagnes bavaïses surprendre les marchands de fromage dans la Gruyère a certainement sa gravité. Les Allemands ont d'habiles et vastes ambitions. Il y a quelque chose cependant qu'on peut prétendre sans s'exposer au reproche de partialité: les fromages bavaïses ou d'autres contrées des Alpes ne sauraient remplacer ceux de la Gruyère pour la qualité, tout comme les pâturages de la Bavière ne sauraient remplacer ceux des Alpes fribourgeoises. Dans mes pérégrinations, j'ai eu occasion de goûter de bien des sortes de fromage, mais je

peux dire, sans me devoir taxer d'engouement patriotique, que d'aucune ne surpassait, pour la finesse de la pâte et l'agrément du goût, celles de la Gruyère et de l'Emmenthal.

On reviendra donc, je le crois fermement, à nos fromages; seulement il faudra toujours tenir compte de la concurrence, comme aussi des perfectionnements de la fabrication (1). De la part des marchands il y aura des concessions à faire dans les prix jusqu'à complète réhabilitation de nos produits. En présence des progrès de la technique, pour ainsi dire, progrès qui d'ailleurs s'annoncent en tout et partout, les fabricants ont peut-être négligé quelques profitables innovations. Les fromages gras doivent faire honneur à leur étiquette, comme étant obtenus avec du lait véritablement gras. Les fromages entre deux, c'est-à-dire ni gras ni maigres, continueront à former un article de commerce, car à l'étranger, tout comme chez nous, il n'y a pas seulement que de grosses bourses. Mais la distinction entre ces deux sortes doit être précisément faite et consciencieusement déclarée. Il en est des fromages comme des vins, par exemple; il ne peut pas y en avoir que d'une sorte unique.

Il est en outre un objet que pour ma part je n'ai jamais vu entre les mains des fromagers de chalet, mais qui rendrait cependant de véritables services pour bien déterminer la proportion du gras dans la fabrication, c'est le crémomètre.

Un progrès ultérieur à atteindre, c'est l'amélioration des saloirs situés dans la montagne. Leur exposition, leur degré d'humidité, leur température ordinaire ne sont pas choses indifférentes; elles réclament au contraire une observation constante pour parvenir à une expérience sûre sous ce rapport, puisque ces conditions se trouvent en intime relation avec la fermentation de la pâte, avec la

(1) Déjà il y a reprise, et à des prix que l'on n'osait guère espérer.

formation plus ou moins fine de la croûte, comme aussi avec la couleur de cette dernière (2).

La Gruyère a de vaillants et habiles saleurs, et leur groupe a son importance. Toutefois ils peuvent apprendre quelque chose de plus, s'ils veulent bien s'occuper, au cours du salage, des observations dont je viens de parler.

Aux marchands eux-mêmes il incombe, pour leur part, de s'informer auprès de leurs correspondants acheteurs du degré de salure préféré par les populations qui consomment le plus de gruyère. On peut, je crois, établir en ceci des nuances, tout comme pour d'autres articles de commerce. Non seulement cela, mais ils feraient bien de se préoccuper de la forme à donner à nos produits; car on conçoit facilement qu'un fromage de grand diamètre se conservera, une fois entamé, moins frais que des pièces d'un moindre diamètre. L'opinion des consommateurs est d'un certain poids sous ce rapport; et il serait utile de la connaître, afin d'augmenter les chances d'un facile écoulement de nos produits.

Si les autorités suisses n'ont pas de représentant consulaire à Turin et à Milan, ou à quelque autre centre du commerce des fromages, il serait nécessaire d'y en nommer, et cela non point dans l'intérêt unique de la Gruyère, mais d'une bien plus grande partie de la Suisse. La quantité d'exportation de fromage vers ces centres, le mouvement commercial, l'état de la concurrence, le goût des acheteurs doivent former autant de rubriques détaillées des rapports annuels des consuls suisses.

En l'absence de représentation consulaire, ceux de nos négociants qui font, comme on dit en style d'affaires, dans l'article fromage, pourraient peut-être députer, à certaine époque, quelqu'un des leurs, homme de probité et de toute confiance,

(2) Rappelons à ce sujet la brochure de M. le Professeur Schatzmann sur le chauffage des caves à fromages, qui devrait être entre les mains de tous les fabricants, en vente à l'Imprimerie de la Gruyère au prix de 30 centimes.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

LES SEPT CHAMBRES DU DIABLE

I.

On faisait la veillée de Noël, au château de Gruyères, dont le maître, pour alors, était absent, car il servait le roi François Ier de France, en qualité d'enfant d'honneur aux gages de quatre cents livres par an, et dame Catherine de Monteynard, comtesse de Gruyères, sa mère, vivait retirée en la cour de Montsalvens, apannage de son douaire.

Pourtant, Michel de Gruyères n'avait nul besoin de se mettre à la solde d'un monarque. Il était comte, baron d'Aubonne, seigneur de huit seigneuries, vidame de Vaulruz, et descendait en ligne droite de Thurimbert, comte d'Ogo, lequel vivait en l'an du Seigneur 923.

Ses serviteurs le blâmaient: riche et puissant, il devait faire profiter ses vassaux de sa richesse et les couvrir de sa protection, au lieu d'abaisser les viriles ambitions de ses ancêtres à occuper un poste parmi les officiers d'un monarque des ancêtres duquel ses ancêtres, à lui, prétendaient être égaux.

Mais il en fut toujours ainsi, et le noble, au lieu de vivre noblement dans son fief et sur sa terre, allait s'enrôler déjà en ce temps parmi les gens à gages, abandonnant la famille

de clients et de pauvres que Dieu lui donnait à gouverner. La salle où se faisait la veillée était l'ancienne salle d'armes, vaste et haute, voûtée d'ogives pures s'appuyant à de gros pilastres sculptés. Sept fenêtres l'éclairaient durant le jour, et l'un des anciens comtes avait fait peindre par un verrier d'Italie sept vitraux où se voyaient les sept péchés capitaux mis en parallèle avec les sept vertus du parfait chrétien.

Mais les couleurs ne brillaient pas ce soir, dans leurs mailles de plomb, et le verre miroitait aux rayons des torches de résine fichées dans les bras de fer qui saillaient de chaque pilier, et aux lueurs des énormes souches de noyer qui brûlaient en pétillant dans les deux immenses cheminées à chambranles armoriés que supportaient sur leurs robustes épaules des lions taillés dans le granit.

Au centre de la salle se dressait une table toute prête, mais où ne figurait aucun mets, car les gens de Gruyères se disposaient à partir dans une heure pour aller à la messe de minuit célébrée en l'église Saint-Théodule, et tous devaient communier, comme il convient à bon chrétien de le faire en ce jour. Il fallait donc observer le jeûne, et la table parée de linge fin, d'échenelles de faïence et de gobelets d'étain luisant, ne se verrait entourée de convives qu'au retour de la messe.

Au bas bout de la salle, entourant l'un des foyers, où chauffaient les mets du réveillon, posés dans la coupe ajourée de grands landiers à triple étage, étaient réunis les serviteurs, pâtoners et lavandières, palefreniers et forestiers, vachers, fauconniers, vachères, et les filles de laiterie, et le maître-queux, entouré de ses marmittons, sous la surveillance de dame Soline, la femme de charge, qui possédait,

ma foi, en toute propriété, une freste et deux cabornes, c'est-à-dire une maison à deux toits, et deux cabanes couvertes de chaume.

Dans ce groupe on devisait de messire Satan, et chacun l'appelait par un nom différent, le *maffi*, la *mala bithia*, la *bata crotzé*, le *taffrou*, le *grabethiou*, le *nion ne Vou*, le *schotairu* (1). Les timides le nommaient simplement l'Autre. Dame Soline contait comme quoi les *normes* ou magiciennes traçaient un cercle autour de la lune pour conjurer les malins esprits, et le fauconnier Jeannet, son fils, disait l'histoire du curé de Palézieux, qui, ayant fait une procession avec ses paroissiens pour demander la pluie, et voyant tout à coup survenir un orage, s'écria:

— *Chéin!* nous avons prié trop fort!

A l'autre bout, et devant l'autre cheminée, étaient assis, formant un grand cercle, les officiers du comte Michel: Fortunat, *banwart* ou chef des forestiers, le sire Ogmond de Corpasteur, châtelain de Gruyères, le banneret Denis de Broc, le métral Eberhard, Queran, sergent messelier, ou garde de la moisson, le page Hébal et Péronnette la fileuse. A la place d'honneur siégeait dom Melaine, bénédictin du prieuré de Saint-Nicolas de Broc, lequel allait rendre visite aux chartreux de la Part-Dieu, en leur monastère, fondé l'an 1307, par Willermette de Grandson, veuve du comte Pierre III, et qui avait requis l'hospitalité des gens de Gruyères pour ne pas voyager durant le saint jour de Noël.

Ceux-là s'entretenaient plus gravement, quoiqu'ils parlasse-

(1) Le malin, la mauvaise tête, la bête à griffes, le toujours dehors, le grippe-tout, le personne ne l'entend venir, le gambadeur. Patois du pays de Vaud.

annuel

les de Bulle

lieu le 15 Septembre.

LE COMITÉ.

ES, VINS

itures.

aisse et d'inventu, on

oussigné de vieux

ontagne de l'année

de 55 à 70 cent. la

maigres de trois

la rape, au prix de

us un grand choix de

t rouges, garantis

ès modiques. [1586

de en outre à l'hono-

les courses en voiture.

de Seydoux,

neval-Blanc, à BULLE.

l Fasel

l'affaires,

ormer le public qu'il

bureau à Bulle, au

de la maison de MM.

n face de l'Hôtel des

de la Banque populaire.

spécialement de recou-

s et juridiques, repré-

faillites et discussions,

es contentieuses et non

ance d'immeubles, etc.

ES MAIGRES

endre.

maigres à vendre par

mes le 1/2 kilo, se trou-

la fabrique de beurre

n & Musy à Bulle.

de Carabines

ines et fusils de chasse.

chamois, j'ajoute à ce

à balles d'ordonnance,

re recommande

Stucky, armurier,

d'Places, Fribourg.

acher, d'âge mûr et

de premier

me place soit comme

pour faire le fro-

rait aussi s'occuper aux

s. [1589

journal indiquera.

BRES

aoutschouc —

ats et industriels et pour

dresser à Charles Glas-

[1581

MOREL-BADOUX

Bulle,

verses, Maïs, Son et

ux de sésame,

[558

remède très efficace re-

ver promptement, d'une

non douloureuse et sans

pour sonder sur les lieux mêmes l'état du marché ; il leur serait sans doute utile aussi de se tenir, en temps opportun, au courant des chances de la concurrence et des fluctuations des prix, afin d'être à même de faire paroli aux rivalités étrangères.

L'expérience, l'activité, le flair des marchands de fromage les guideront à travers l'épreuve qu'ils subissent momentanément ; par l'union de leurs efforts ils vaincront les difficultés de l'heure présente et ils parviendront à remettre sur les marchés étrangers le gruyère au rang qu'il mérite dans le commerce, rang qu'on lui fera toujours plus sûrement tenir, en écoutant la voix du progrès. (A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Récompenses suisses à Anvers. — D'après la liste des récompenses publiées par le *Moniteur belge*, la Suisse aurait obtenu les distinctions suivantes à l'exposition d'Anvers :

Deux diplômes d'honneur, 14 médailles d'or, 20 médailles d'argent, 28 médailles de bronze, 14 mentions honorables.

L'exposition des beaux arts n'est pas comprise dans ces indications.

Subsides. — Un don d'honneur de 300 fr. est accordé par le Conseil fédéral pour les courses hippiques des 4 et 5 octobre, à Zurich.

Etat sanitaire du bétail au 1^{er} septembre 1885. — Fièvre aphteuse : Berne (Oberland), 1 étable et 30 pâturages. — Uri, 15 étables et un pâturage. Fribourg, 14 étables et 40 pâturages. — Grisons, 32 étables et 40 pâturages. — Tessin, 7 étables et 4 pâturages. — Vaud, 6 étables et 93 pâturages. — Valais, 66 étables et 20 pâturages. — Genève a 2 étables et Neuchâtel 1 étable à Buttes et 2 aux Verrières ; total pour ce canton 9 pièces de gros bétail. — Total général pour la Suisse 146 étables et 228 pâturages, soit une diminution respective de 15 étables et 29 pâturages. — Lucerne, Soleure et St-Gall ont chacun un cas de fièvre charbonneuse.

L'étable d'Appenzell-Extérieur atteinte de la péripneumonie contagieuse contient un taureau et 10 vaches. Le taureau ainsi qu'une vache ont été abattus et l'épizootie a été constatée sur ces deux animaux ; le reste du troupeau a été, pour le moment, placé sous séquestre.

Rassemblement de troupes. — Les manœuvres de division ont commencé lundi matin, 14 septembre. L'idée générale des manœuvres est celle-ci : une division couvrant le flanc gauche d'une armée du Nord pénétrant en Suisse par Bâle et Porrentruy, a passé le Hauenstein pour s'emparer d'Olten ; une division lui était opposée par le commandant de l'armée du Sud.

Le corps du Nord (cinquième division) a passé l'Aar à Wolfwyl. Malgré la résistance du corps sud, il s'est avancé par Aarwangen, d'où il a fait un changement de front pour attaquer la position de Thunstetten.

Le soir, le corps du Sud se retirait sur la rive gauche de l'Oenz.

sent aussi du diable, car le bon sire moine disait : — C'est une tradition de mon pays de Bretagne, où les croyances ne se déracinent pas plus qu'on ne peut arracher les sapins des cimes alpestres... En la nuit de Noël au moment où l'officiant à l'autel chante la Préface, la terre s'entr'ouvre devant le porche de l'église et le Mauvais... Il s'interrompt pour faire le signe de la croix, et tout le monde l'imita. — Le Mauvais, reprit-il, apparaît avec ses cornes flamboyantes, son pied fourchu, et l'odeur du souffre qui émane de son corps damné... La Vierge nous assiste ! — Et alors ? interrogea le page, d'une voix anxieuse. Hébal était un beau gars de la montagne ; fort et robuste, agile comme le chamois et rusé comme l'écureuil. Dans ses yeux bleus se lisait un courage de chevalier, comme sur son front couronné de boucles blondes, une candeur de fillette. Quand il souriait, l'avare Fortunat lui-même, qui avait désappris le sourire, déridait son visage sombre et tout jauni par l'envie. Le vieillard toucha la croix qui pendait à son chapelet, afin d'éloigner de lui les maléfices, et il répondit à la question d'Hébal, le petit page blond : — Alors si quelque passant est là, bayant aux corneilles au lieu de prier Dieu à l'église, le Mauvais lui permet de descendre dans la caverne. Il s'y trouve sept chambres, l'une au-dessus de l'autre : dans la première, il y a des lingots d'argent ; dans la seconde, des coffres pleins de monnaies d'or, et dans les cinq autres, des amas de pierres précieuses d'un prix inestimable : escarboucles, topazes, rubis, saphirs et diamants. — Ce doit être bien beau ! s'écria Péronnette rêveuse.

M. Gygax, voyageur de la maison Ritter-Fahrni, à Bienne, et artilleur de la batterie 13, a été victime d'un accident de campagne ; une pièce a roulé sur lui et lui a fracturé une jambe.

Le général Herzog a pris depuis dimanche le commandement supérieur des deux divisions. A cette occasion il a adressé aux troupes un ordre du jour dans lequel il relève le fait de l'innovation qui met en présence deux divisions ; pour la réussite des manœuvres il fait appel au concours de tous, depuis l'officier supérieur jusqu'au simple soldat, espérant que chacun fera son devoir.

Zurich. — La foire aux cuirs de Zurich, dite foire d'automne, s'est ouverte le 31 août. Elle a été très calme. Il y avait peu de cuir à semelle et relativement peu d'empeigne. Les prix n'ont guère varié depuis le printemps. Le cuir à semelle qui se vend aux foires de Zurich est généralement un article ordinaire et bon marché. La Suisse romande n'y en envoie que rarement. Quant à l'empeigne, elle provient presque uniquement d'Allemagne.

Les cuirs bruts sont en baisse en prévision du fort abattage qui se fera cet automne faute de fourrages.

— Le gouvernement zuricois a décidé de prendre pour 10,000 fr. d'actions de la nouvelle société suisse d'assurance contre les pertes de bétail.

— Un incendie considérable a éclaté le 11 septembre, à 2 heures du matin, au village de Unter-Riffersweil. Malgré les efforts des pompiers, les flammes ont dévoré en quelques minutes et détruit jusqu'au ras du sol cinq maisons d'habitation et trois granges. Le mobilier tout entier a été perdu.

Lucerne. — Le dommage causé dans le canton de Lucerne par l'orage de grêle des 29 et 30 juin dernier s'élève, suivant les constatations officielles, à une somme totale de 2,148,544 fr.

Les souscriptions recueillies n'atteignent pas encore 100,000 fr.

Unterwald. — Un pigeon voyageur est arrivé au Götterli, près de Stanz ; il portait une petite bague d'argent à la patte et sur les ailes le nom « Valenciennes ».

Valais. — Le Comité de la Société d'agriculture de Sion s'est occupé dernièrement du prix des vins de 1885. Il a estimé la brantée de fendant, de 45 litres, à 15 fr. comme prix moyen.

Les premiers moûts du Valais ont été expédiés le 10 septembre de Fully pour Berne et Schaffhouse.

Neuchâtel. — On signale le passage à Neuchâtel d'un haut fonctionnaire égyptien, M. Olinoky, ressortissant russe au service du khédive. Il est chargé de placer une quarantaine de jeunes Egyptiens dans les établissements d'instruction de la Suisse ; Neuchâtel en aurait douze.

Genève. — Les cours de l'école dentaire se sont ouverts mardi matin ; déjà de très nombreuses inscriptions sont annoncées. Dans le nombre se trouvent deux candidates. L'une des futures « dentistes » est Bâloise, l'autre Lucernoise.

CANTON DE FRIBOURG

Le congrès eucharistique.

Une procession splendide, comme Fribourg n'en avait encore jamais vu et qui pouvait bien compter

Péronnette avait seize ans, l'âge où les jeunes filles aiment ce qui séduit et ce qui pare.

Elle rougit, pour avoir parlé trop vite, et baissa les yeux, regardant son rouet, inactif à côté d'elle, pour la première fois depuis un an.

Dom Mélaine fit la moue : à l'interrompre ainsi, on gâtait son histoire.

Fortunat le banwart joignit les mains avec angoisse, balbutiant :

— Heureux l'homme qui posséderait ces trésors !... — Bienheureux les pauvres par l'esprit ! proféra sévèrement le bénédictin, qui se redressa sur le fauteuil en bois de chêne. Le Mauvais donne droit à celui qui veut tenter l'aventure de prendre dans les sept chambres tout ce qu'il pourra emporter. Mais l'audacieux doit être de retour sur la terre au moment où la clochette sonne après l'élévation... S'il a les deux pieds sur le sol à ce moment, il est libre et riche, mais s'il est encore sur le domaine du diable, la terre se referme et engloutit sa proie... L'an suivant on retrouve le squelette au cimetière, mais où est l'âme séparée du corps en un tel moment ?

Les auditeurs du bon moine frissonnèrent. En ce temps là, on n'évoquait pas impunément le souvenir des châtiments divins.

— Cela se passe en Bretagne, dit le sire Ogmond de Corpasteur, qui dégnisa sous un ton fanfaron la malaise qui le prenait à la gorge.

— Ah ! s'écria le page Hébal, qui poussa un soupir de regret, c'est dommage ! Notre gracieuse dame Catherine m'a promis la gente Péronnette pour femme, quand j'aurai acquis assez d'argent pour acheter la métairie de Pringy...

de 9 à 10,000 participants, a clôturé dimanche passé la session du congrès eucharistique.

Un piquet de cavalerie ouvrit la marche ; puis, comme à la Fête-Dieu, viennent les enfants des écoles, le clergé, les convents des RR. PP. Cordeliers et Capucins, Nosseigneurs les évêques avec la crosse et la mitre au nombre de sept, le Saint-Sacrement porté par Mgr Lachat, les autorités et les congrégations et enfin la foule des fidèles, rangés par districts. Le canon tonne et les cloches sonnent à toute volée.

Le défilé n'a pas duré moins d'une heure.

Sur les Grand'Places Mgr Mermillod a prononcé depuis une estrade, élevée avec beaucoup de goût, une de ces belles et chaudes allocutions dont il a le secret.

Le soir, il y a eu banquet à la Grenette, sérénade et discours. Le morceau le plus goûté a été le *Ranz des vaches* chanté par notre compatriote M. Placide Curat, notaire, de Grandvillard, et accompagné par la musique de Landwehr.

Nous sommes trop profane pour émettre une appréciation sur les travaux du congrès.

Toutefois il nous a paru qu'ici encore, malgré la recommandation expresse et formelle du chef du diocèse qui était en même temps président du congrès, les rabbins du n° 13 et leurs congénères de l'étranger ont essayé de donner une tournure politique aux délibérations de l'assemblée et de les exploiter à leur profit. Plus d'une fois il a fallu toute la perspicacité, toute la fermeté de Mgr Mermillod, pour empêcher la discussion de dégénérer et de s'égarer.

Est-ce que, du reste, les Schorderet, les Théraulaz, les Georges Montenach, quand ils parlent dans une fête religieuse, sont capables de n'y pas mêler de la politique ?

Est-ce aussi pour respecter les ordres de Mgr Mermillod de laisser au congrès son caractère exclusivement religieux, que nos zélés de l'Union gouvernementale de la Gruyère ont exhibé, à la procession, leur vice-drapeau neuf porté par leur terrible gonfalonier de carnaval 1884 ?

On avait annoncé, comme épilogue au congrès, un pèlerinage formidable à Notre-Dame des Marches.

Mais bernique ; il paraît que nos libertards avaient compté sans leur hôte, et que les organisateurs du congrès n'ont pas voulu taper dedans. Seul l'inévitable M. Kleiser avec quelques centaines de cathécumènes ont paru aux Marches, au grand désappointement de la population gruyérienne qui comptait voir arriver la foule des congressistes, y compris les évêques et les prélats. C'est que, sans doute, les évêques n'entendent pas se laisser traîner à la remorque de la synagogue !

S. A. C.

Le club alpin suisse a eu les 12, 13 et 14 septembre sa réunion annuelle à Villars-sur-Ollon. Environ 250 membres y assistaient ; sur ce nombre, 6 seulement appartenaient à la Section du Moléson.

Samedi, l'assemblée des délégués a décidé de continuer pendant 3 ans le subside annuel de fr. 1500 pour la mensuration du glacier du Rhône. Le travail de M. Baumgarten de Brienz sur les « dangers de la montagne » sera publié aux frais de la Société.

Dimanche, l'Assemblée générale a été ouverte par un éloquent discours de M. Eugène Rambert, président de fête, sur la valeur comparative et pittoresque de divers groupes de nos Alpes. Le rapport administratif a été lu par le président central, M. Grob de

— C'est dommage ! ajouta Péronnette d'une voix émue, je connais une pauvre vieille femme qui a trois petits orphelins à nourrir, et peut-être, à cette heure, ils manquent de pain... Avec un lingot d'argent, le plus petit, le plus mince, elle élèverait les enfants et terminerait en paix sa vieillesse...

— C'est dommage ! cria le banwart Fortunat, dont les yeux gris s'allumaient des éclairs fauves de la convoitise. En sept minutes je parcourrais les sept chambres et je reviendrais plus riche que notre comte, et je passerais mes jours à contempler de l'or, beaucoup d'or, d'or luisant et sonore...

Dom Mélaine les regarda tour à tour, méditatif.

— Petit Hébal, gentille Péronnette, et vous, banwart, dit-il d'un ton qui fut tour à tour affable, doux et sévère, vous pouvez obtenir sans peine les granges de Pringy, le lingot d'argent, les pyramides d'or... Ce n'est pas seulement en Bretagne que les sept chambres du diable s'ouvrent au coup de minuit, dans la nuit de Noël... En notre monastère de Saint-Omer, en l'abbaye d'Humilimont, en la chartraise de la Val-Sainte, par trois fois j'ai vu le Mauvais, à pareil jour et à pareille heure... Que sont les biens de ce monde à l'homme qui vit sous le froc ? Quand le prêtre de Saint-Théodule se tournera vers les fidèles pour l'*Orate fratres*, sortez de l'église... Mais ne nous induisez pas en tentation, Seigneur, et daignez me pardonner d'avoir trop parlé !

Un harmonieux concert troubla le silence. Les cloches, sonnées à branle, annonçaient l'heure de la messe, et le joyeux carillon de la paroisse fit ensuite retentir ses airs les plus gaais.

(A suivre.)

Zurich ;
29 section
terthour
Pour ter
intéress
prévision
A 1 h
animé d
promena
Amigues
le vin d
filles en
(rang de
bante, r
le plate
tion de
de beng
Une soie
nons aus
égayé la
Lund
collation
puis des
Hôtel de
Contr
été favo
Les c
l'aimabl
collègue
exprime
Empru
Le 1
bre. Le
1,000 f
fr., et
Les 1
les séri
106,
4419,1
8873,1
Toute
ront pa
Caisse
Fribour
obligati
L'ass
aura lie
ques à l
en soci
marcha
Tir a
1. Ge
Martin
4. Pasq
bel, not
nève, 2
8. And
bovon,
d. 11. J
Jean, F
Marchin
ruz, 75
Crotti,
Jos., Fr
dens, 10
Maurice
23. Paq
andre, I
César, I
armurie
bourg, I
Pasquie
1. Ko
Dr, 360
Jean, F
340 p.
nantonic
285 p.
rice, 25
12. Feig
14. Wes
de gare,
notaire,

a clôturé dimanche
ucharistique.

re la marche; puis,
ent les enfants des
des RR. PP. Corde-
rs les évêques avec
bre de sept, le Saint-
chat, les autorités et
foule des fidèles, ran-
tonne et les cloches

ns d'une heure.

Mermillod a prononcé
ec beaucoup de goût,
allocutions dont il a

à la Grenette, séré-
a le plus goûté a été
ar notre compatriote
Grandvillard, et ac-
Landwehr.

e pour émettre une
du congrès.

qu'ici encore, malgré
et formelle du chef
e temps président du
3 et leurs congénères
donner une tournure
e l'assemblée et de les
d'une fois il a fallu
fermeté de Mgr Mer-
cussion de dégénérer

Schorderet, les Thé-
ch, quand ils parlent
t capables de n'y pas

r les ordres de Mgr
grès son caractère ex-
os zéloteurs de l'Union
yère ont exhibé, à la
neuf porté par leur
val 1884?

épilogue au congrès,
tre-Dame des Marches.
e nos libertards avaient
que les organisateurs
u toper dedans. Seul
quelques centaines de
Marches, au grand dé-
nation gruyérienne qui
e des congressistes, y
orélats. C'est que, sans
nt pas se laisser traîner
gue!

C.

es 12, 13 et 14 septem-
lars-sur-Ollon. Environ
sur ce nombre, 6 seule-
ion du Moléson.

élégés a décidé de con-
de annuel de fr. 1500
er du Rhône. Le travail
sur les « dangers de la
rais de la Société.

érale a été ouverte par
Eugène Rambert, prési-
mparative et pittoresque
es. Le rapport adminis-
nt central, M. Grob de

éronnette d'une voix émue,
me qui a trois petits orphe-
ette heure, ils manquent de
le plus petit, le plus mince,
nerait en paix sa vieillesse....
anwart Fortunat, dont les
airs fauves de la convoitise.
s les sept chambres et je re-
compte, et je passerais mes
aucoup d'or, d'or luisant et

a tour, méditatif.

onnette, et vous, banwart,
tour affable, doux et sévère,
e les granges de Pringy, le
d'or.... Ce n'est pas seule-
chambres du diable s'ouvrent
de Noël... En notre monas-
e d'Humilimont, en la char-
ois fois j'ai vu le Mauvais, à
... Que sont les biens de ce
le froc? Quand le prêtre de
ers les fidèles pour l'Orate
ais ne nous induisez pas en
z me pardonner d'avoir trop

bla le silence. Les cloches,
l'heure de la messe, et le
t ensuite retentir ses airs les
(A suivre.)

Zurich; il constate que le club compte actuellement
29 sections et 2650 membres. La section de Win-
terthour est chargée de la fête centrale pour 1886.
Pour terminer, M. Forel, professeur, a fait une très
intéressante conférence sur la météorologie et les
prévisions du temps.

A 1 heure, banquet à l'Hôtel du Grand Muveran,
animé de nombreux toasts et chants. Après le diner,
promenade à Gryon et réception enthousiaste. M.
Amiguet, syndic, a offert, au nom de la commune,
le vin d'honneur, servi gracieusement par des jeunes
filles en costume de Montreux. Discours et chants
(rang des vaches) en plein air, puis à la nuit tom-
bante, retour à Villars à la lueur des flambeaux. Sur
le plateau de Villars, dans un pâturage, représenta-
tion de légendes des Alpes aux lueurs des flammes
de bengale, des feux d'artifice et de 100 flambeaux.
Une soirée familière a terminé la journée. Mention-
nons aussi l'excellente musique de Monthey qui a
égayé la fête.

Lundi à 5 1/2 heures, course à Chamossaire avec
collation officielle sur le sommet de la montagne,
puis descente sur Aigle et banquet final au Grand
Hôtel des Bains.

Contrairement à toutes les prévisions, la fête a
été favorisée par un temps splendide.

Les clubistes fribourgeois ne peuvent assez louer
l'aimable accueil et la généreuse hospitalité de leurs
collègues de la Section des Diablerets. Ils leur en
expriment ici leurs sincères remerciements.

Emprunt à primes de la ville de Fribourg.

Le 14^e tirage des lots a eu lieu le 16 septem-
bre. Les primes étaient ainsi réparties: 14 de
1,000 fr., 8 de 300 fr., 10 de 100 fr., 20 de 50
fr., et 948 de 13 fr.

Les 14 primes de 1,000 fr. ont été gagnées par
les séries suivantes:

106, n° 4; 349,2; 349,18; 349,19; 1729,14;
4419,1; 4419,6; 4419,12; 5438,1; 5438,2; 6453,20;
8873,1; 10527,13; 10527,23.

Toutes les primes, ainsi que les obligations, se-
ront payées dès le 15 janvier prochain par la
Caisse d'amortissement de la dette publique de
Fribourg et par les banques mentionnées sur les
obligations.

Assemblée.

L'assemblée des laitiers du canton de Fribourg
aura lieu le 27 septembre à 2 heures au St-Jac-
ques à Romont, afin de se constituer définitivement
en société et discuter des questions laitières; les
marchands de fromage seront admis dans la société.

LE COMITÉ.

GRUYÈRE

Tir annuel des 13, 14 et 15 septembre, à Bulle.

Liste des prix:

CIBLE SOCIÉTÉ (300 mètres).

1. Genilloud, Joseph, 185 degrés. 2. Kreninger,
Martin 189 d. 3. Pasquier, Louis, Maules, 190 d.
4. Pasquier, Vincent, Maules, 205 d. 5. Rüz-Wei-
bel, notaire, Berne, 210 d. 6. Weber, Jean, Ge-
nève, 280 d. 7. Ecoffey, François, Sâles, 340 d.
8. Andrey, notaire, 580 d. 9. Gillet, Jean, Mont-
bovon, 590 d. 10. Mabboux, Joseph, Vaulruz, 600
d. 11. Pasquier, Jean, Maules, 690 d. 12. Schoch,
Jean, Fribourg, 690 d. 13. Amiet, Louis, 720 d. 14.
Marchini, marbrier, 730 d. 15. Ody, Alphonse, Vaul-
ruz, 750 d. 16. Souvey, chef de gare, 890 d. 17.
Crotti, Joseph, entrepreneur, 910. 18. Gianantonio,
Jos., Fribourg, 1010 d. 19. Gremaud, Xavier, Vua-
dens, 1060 d. 20. Gretener, négt, 1100 d. 21. Remy,
Maurice, 1140 d. 22. Masset, Alfred, Vaulruz, 1190 d.
23. Paquier, vétérinaire, 1210 d. 24. Leclerc, Alex-
andre, 1220 d. 25. Pégaitaz, Dr, 1310 d. 26. Schmidt,
César, 1450 d. 27. Feigel, Paul, 1480 d. 28. Wespi,
armurier, Berne, 1510 d. 29. Stucky, armurier, Fri-
bourg, 1525 d. 30. Kolly, Pierre, Fribourg, 1550 d.
Pasquier Léon, 1640 degrés.

CIBLE MOLÉSON (300 mètres).

1. Kolly, Pierre, Fribourg, 375 points. 2. Pégaitaz,
Dr, 360 p. 3. Weber, Jean, Genève, 345 p. 4. Schoch,
Jean, Fribourg, 340 p. 5. Mabboux, Joseph, Vaulruz,
340 p. 6. Badoud, contrôleur, Romont, 325 p. 7. Gian-
antonio, Joseph, Fribourg, 305 p. 8. Amiet, Louis,
285 p. 9. Kreninger, Martin, 280 p. 10. Remy, Mau-
rice, 255 p. 11. Stucky, armurier, Fribourg, 252 p.
12. Feigel, Paul, 245 p. 13. Schmidt, César, 240 p.
14. Wespi, armurier, Berne, 235 p. 15. Souvey, chef
de gare, 230 p. 16. Gretener, négt, 210 p. 17. Andrey,
notaire, 196 p. 18. Bertholet, Adrien, Château-d'Oex,

190 p. 19. Crotti, Joseph, 160 p. 20. Genilloud, Jo-
seph, 128 p. 21. Ody, Alphonse, Vaulruz, 120 p. 22.
Paquier, vétérinaire, 111 p. 23. Marchini, marbrier,
104 p. 24. Rüz-Weibel, notaire, Berne, 96 p. 25.
Gremaud, Xavier, Vuadens, 84 points.

Primes au plus grand nombre de points.

1. Gianantonio, Joseph, Fribourg, 523 points. 2.
Amiet, Louis, 436 p. 3. Schoch, Jean, Fribourg, 401 p.
4. Andrey, notaire, 351 p. 5. Kreninger, Martin,
308 p. 6. Gretener, négt, 290 points.

CIBLE BULLE (500 mètres).

1. Pégaitaz, Dr, 285 degrés. 2. Stucky, armurier,
Fribourg, 300 d. 3. Kolly, Pierre, Fribourg, 430 d.
4. Schoch, Jean, Fribourg, 445 d. 5. Amiet, Louis,
490 d. 6. Weber, Jean, Genève, 500 d. 7. Kreninger,
Martin, 710 d. 8. Remy, Maurice, 860 d. 9. Gretener,
Jean, 860 d. 10. Ecoffey, François, 1250 d. 11. Sou-
vey, chef de gare, 1350 d. 12. Marchini, marbrier,
1430 d. 13. Andrey, notaire, 1500 d. 14. Schmidt,
César, 1710 d. 15. Wespi, armurier, Berne, 1820 d.
16. Crotti, Joseph, 1910 d. 17. Paquier, vétérinaire,
2020 degrés.

Primes au plus grand nombre de cartons.

1. Pégaitaz, Dr, 10 cartons. 2. Weber, Jean, Ge-
nève, 9 c. 3. Gretener, négt, 8 c. 4. Amiet, Louis,
5 c. 5. Stucky, armurier, Fribourg, 5 cartons.

TOURNANTES.

Primes de séries.

1. Remy, Maurice, 26 cartons. 2. Stucky, armu-
rier, Fribourg, 26 c. 3. Weber, Jean, Genève, 25 c.
4. Kolly, Pierre, Fribourg, 25 c. 5. Amiet, Louis, 24
c. 6. Gianantonio, Jos., Fribourg, 24 c. 7. Pégaitaz,
Dr, 23 c. 8. Gretener, Jean, 23 c. 9. Wespi, Albert,
Berne, 18 c. 10. Crotti, Joseph, 17 c. 11. Pasquier,
Léon, 16 c. 12. Schoch, Jean, Fribourg, 15 c. 13.
Souvey, chef de gare, 14 c. 14. Rüz-Weibel, notaire,
Berne, 13 c. 15. Gremaud, Xavier, Vuadens, 13 car-
tons.

Prix de mouches.

1. Gretener, négt, 236 degrés. 2. Amiet, Louis,
480 d. 3. Weber, Jean, Genève, 627 d. 4. Wespi, ar-
murier, Berne, 895 d. 5. Pégaitaz, Dr, 1052 d. 6.
Crotti, Joseph, 1255 d. 7. Stucky, armurier, Fri-
bourg, 1285 d. 8. Jornayvaz, Arthur, Château-d'Oex,
1363 d. 9. Bertholet, Adrien, Château-d'Oex, 1424 d.
10. Pasquier, Jean, Maules, 1457 d. 11. Genilloud,
Joseph, 1903 d. 12. Souvey, chef de gare, 2000 d.
13. Schmidt, César, 2276 d. 14. Gremaud, Xavier,
Vuadens, 2336 d. 15. Rüz-Weibel, notaire, Berne,
2407 degrés.

La vallée de l'Hongrin a été ces jours passés
le théâtre de faits uniques dans ce genre: Un in-
dividu se disant grand propriétaire à Lyon, parcour-
rait le pays achetant, à des prix fort raisonnables,
de nombreuses vaches, en promettant de les payer
samedi. Mardi et mercredi 66 vaches ont été ac-
quises par lui dans cette seule vallée.

Or, il se trouve que cet individu n'est qu'un
chevalier d'industrie qui, si les renseignements sont
exacts, a déserté l'armée française où il servait
au 132^e régiment de ligne, et dès lors voyageait
sans un sou dans ses poches.

Arrêté par la gendarmerie, il attend dans les
prisons du district le résultat de l'enquête qui
s'instruit contre lui. (Messenger.)

Il paraît à Genève, chez M. H. GEORG, deux fois par
mois, une excellente revue littéraire et artistique
ayant pour titre la *Suisse romande* et qui coûte
d'abonnement 10 francs par an.

L'auteur de notre feuilleton: *Dans la Gruyère,
impressions de voyage*, nous donne cette revue comme
un livre à recommander. Il nous envoie le n° 16,
du 15 août, en nous signalant un charmant article
de M. Charles Buet, intitulé: *Les sept chambres du
diable*, qui est un conte très spirituel relatif à
des événements qui se seraient passés au château
de Gruyères.

Nous avons demandé à M. Charles Buet l'auto-
risation de reproduire ce conte en feuilleton dans
notre journal et il nous a très gracieusement ac-
cordé cette autorisation. Nous lui en témoignons
nos sincères remerciements. Donc, notre feuilleton:
Dans la Gruyère, impressions de voyage, sera in-
terrompu pendant deux ou trois semaines.

Jeudi, après-midi, une maison appartenant à M.
Max. Privet à Sorens et habitée par la famille de
M. Christ. Roos, a été la proie des flammes. On ignore
la cause du sinistre. Tout le mobilier du locataire
et une quantité de chars et d'instruments d'agricul-
ture du propriétaire ont été brûlés: la femme
Roos a eu à peine le temps de se sauver.

Nous annonçons avec plaisir que les sociétaires
de la fromagerie d'Echarlens ont spontanément of-
fert à leur laitier 1 cent. de rabais par litre de
lait pour les six derniers mois. Et cependant à
Echarlens on connaît la valeur de l'argent; mais
on sait aussi qu'il y a une équité.

Au dernier moment il nous revient qu'à Epagny
on a fait le même rabais de 1 cent. par litre au
laitier pour les six derniers mois. Honneur à ces
sociétaires équitables.

Un malheur n'arrive jamais seul dans une mai-
son. Il y a une dizaine de jours, le domestique de
M. Martin Kolly à La-Tour eut une jambe frac-
turée, une voiture à trois chevaux chargée de
planches, qu'il conduisait, ayant versé et l'ayant
entraîné.

Transporté à l'hospice, le malheureux expirait
lundi des suites de sa fracture.

Le jour même où le domestique mourait, le
maître, M. Martin Kolly, conduisant de Charmey à
Bulle ce même char à 3 chevaux chargé de plan-
ches, fit une chute tellement malheureuse qu'il
passa sous la roue et eut le corps écrasé. La mort
a dû être instantanée.

Avis aux rouliers et voituriers qui ont la mau-
vaise habitude de ne pas bien enrayer leurs véhicu-
les et de s'asseoir sur une planche qu'ils introdui-
sent dans la charge sur les côtés de la voiture.

ÉTRANGER

Allemagne et Espagne. — Les deux gou-
vernements paraissent tout disposés à s'arranger
sur la question des Carolines; mais le peuple es-
pagnol ne laisse pas que de donner du fil à re-
tordre à son gouvernement. Un sourd mécontente-
ment s'est emparé du pays et l'orage pourrait bien
tôt éclater terrible. Les Espagnols pourraient bien
renvoyer d'un moment à l'autre leur roi au régi-
ment d'uhlans dont il est colonel.

Danemark. — Le vapeur anglais *Oakland*
s'est rencontré dans la nuit de mardi près du Kat-
tegat avec l'avis allemand *Blitz*. L'*Oakland* a som-
bré aussitôt. Des 47 hommes qui le montaient 2 seu-
lement ont été sauvés. Le *Blitz* est sorti sain et
sauf de la rencontre.

Afrique. — Suivant une dépêche de Londres,
publiée par le *Galignani's Messenger*, des lettres
de Mossamedes rapportent que quelques stations sur
le Congo, appartenant à l'Association internationale
africaine, ont été récemment attaquées par des ban-
des de cannibales, et tous les hommes blancs ont été
tués, rôtis et mangés.

Annonces officielles.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE.

1^o Succession de Boniface-Mathieu feu Jean Colland, de
St-Aubin. — Inscr. à Estavayer jusqu'au 5 octobre.

DISCUSSIONS.

1^o Jean feu Benoît Burri, d'Alterswyl, domicilié à Fri-
bourg;

2^o Charles-Louis Kollep, de et à Fribourg;
Inscr. à Fribourg jusqu'au 5 octobre.

3^o Egger Christophe, feu Jean Joseph de et à Brunisried;

4^o Anne Marie Jeckelmann, née Egger, à Brunisried;

5^o Rodolphe Gauderon, à Jetschwyl, rière Guin;

6^o Clément, Laurent, d'Epandes, à Christlisberg, rière
St-Ours;

Inscr. à Tavel jusqu'au 5 octobre.

7^o Aubry Henri, laitier, à Siviriez;

8^o Oberson Joseph, ancien aubergiste au Sauvage, à Ro-
mont;

9^o Seydoux, Joseph et Alexandre, fermiers à Gillarens;

Inscr. à Romont jusqu'au 12 octobre.

10^o Marie née Barbey, veuve Loutan, de Cheyres, décédée
à Font;

11^o Henriette née Lambert, femme de Fr. Videpot, décé-
dée à Chables;

Inscr. à Estavayer jusqu'au 12 octobre.

12^o Antoine Zeller, fermier à Châtillon. — Inscr. à Esta-
vayer jusqu'au 19 octobre.

13^o Succession vacante de Adèle Brunn née Marty, de
Fribourg, y décédée. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 19 octo-
bre.

14^o Pierre Rial, fils de Jean Jos. à Siviriez. — Inscr. à
Romont jusqu'au 19 octobre.

Avis aux Agriculteurs.

**Dépôt d'engrais chimique d'Angou-
lême:** à 24 fr. les 100 kilos, la 1^{re} qualité, et
16 fr. la 2^{me} qualité. [1635

S'adresser chez Jean Mourlevat, à Bulle.

MISE AU CONCOURS.

Les travaux de restauration soit transformation à exécuter à la maison d'école de La Tour sont mis au concours.

Les entrepreneurs intentionnés de soumissionner, peuvent prendre connaissance du cahier des charges et de l'avant métré au secrétariat communal jusqu'au 26 septembre, à 8 heures du soir, jour où les soumissions devront être déposées avec la suscription « Restauration de la maison d'école de La Tour ».

La Tour, le 14 septembre 1885.

Par ordre,
LE SECRETARIAT.

Mises de Bois.

La commune de La Tour exposera en vente par voie de mises publiques :

1° Le 29 septembre prochain : 1) 60 moules métriques; 2) 120 billons; 3) 33 carrons; et 4) 200 fagots, au Villeux.

Rendez-vous des miseurs au chalet du dit lieu à 9 heures du matin.

2° Le 30 septembre prochain un certain nombre de numéros de bois sur plante dans la forêt de Sautaux.

Rendez-vous des miseurs devant la chapelle de la Mottaz à 9 heures du matin.

La Tour, le 16 septembre 1885.

Par ordre,
LE SECRETARIAT.

MAISON A VENDRE.

Le soussigné, Philippe Corboz à La Tour, exposera en vente par voie de mises publiques à la Maison-de-Ville du dit lieu, le lundi 21 septembre courant, dès les 2 heures du jour, les immeubles ci-après désignés :

COMMUNE DE LA TOUR

Art. 110, Le Bourg d'en haut, habitation, grange, écurie et place de 5 ares 67 centiares (63 perches).

Art. 108 et 109, au dit lieu, jardin et pré de 7 ares 77 centiares (86 perches 30 pieds).

Les conditions de paiement sont favorables.

La Tour, le 8 septembre 1885.

1624] Philippe CORBOZ.

Pour cause de partage

les hoirs de JEAN MARTHE à Broc vendront en mises publiques, à l'auberge de la Gruie au dit lieu, lundi 28 septembre courant, de 2 à 4 heures après-midi, les immeubles suivants.

COMMUNE DE BROC

Au village, habitation, grange, écurie, place, jardin et verger.

Fin Derrey, pré de 144 mètres.

Fin de Jogne, trois champs d'ensemble 1566 mètres.

Leur part à l'art. 442 Tavaulaz Davaud, bois de 2286 mètres et celle à l'art. 793 du dit lieu, part de grange.

Pour ultérieurs renseignements s'adresser au soussigné.

1634] Aug. DAVET, procureur, à BULLE.

Maison à vendre.

A vendre, à BULLE, une maison avec 4 appartements et boulangerie, vaste cour et bûcher, et beau jardin. [1622 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER desuite, une grange avec écurie, réparées tout à neuf, avec cour fermée. Le bureau du journal indiquera. [1629

Appartement à louer.

On offre à louer, pour entrer de suite, un beau logement entièrement réparé à neuf, situé en face de l'Hôtel du Cheval-Blanc, comprenant 5 chambres, cuisine, cave et galetas. [1608 S'adresser à MM. REMY & Co, à Bulle.

Grand choix de MACHINES AGRICOLES

telles que : Concasseurs d'avoine. Coupe-raves. Pressoirs à fruits et à raisins.

Machines à battre, à main et à manège. Hâche-paille de constructions diverses. Manèges à un et deux chevaux.

Nous tenons en outre : Pompes à purin (très avantageux); Auges à pores en fonte qui sont plus pratiques que celles en bois et en pierre et viennent beaucoup meilleur marché.

SCHMID-BERINGER & Cie., Fribourg.

Conditions de paiement avantageuses.

[1540

GRAND DEPOT D'ARDOISES DU VALAIS

— 1^{re} QUALITÉ —

chez : Albert GILLARD, entrepreneur, et Jules PASQUIER, ferblantier.

[1513

Le Docteur BLANC

ancien médecin assistant à l'Hôpital Rothschild, vient de s'établir provisoirement au château de Corbières comme médecin-chirurgien-accoucheur. Il traitera en outre spécialement les maladies des yeux.

Consultations dans la matinée. Des chambres sont à la disposition des malades qui désireraient des soins particuliers. [1623

Avis important.

Les personnes affligées de hernies qui désireraient consulter personnellement le spécialiste soussigné pour les bandages ou ceintures de matrice garantis, le trouveront mercredi le 23 sept. à l'Hôtel de la Gare à Payerne; le 24 sept. à l'Hôtel de la Gare à Moudon; le 25 sept. au Paon à Yverdon. Que des milliers de souffrants aient été déjà guéris, c'est un fait connu partout. On peut aussi s'adresser en tout temps à lui, par écrit. Renseignements et des centaines de lettres de remerciement suivent toujours gratis et franco.

(6327 x) Krüsi-Altherr, Chirurgien herniaire, 1628] à Gais (Canton Appenzell).

A LA

Chapellerie Genevoise

à BULLE

Grand choix de chapeaux de paille et feutre pour hommes, dames et enfants. Réparation en tout genre. Chapeaux de feutre pour hommes depuis fr. 3»50. Bonnets et casquettes en tout genre. Modes, lingeries, gants, foulards, ruches, dentelles et articles de laine. Le tout à des prix très modérés. [1632

Timbres vulcanisés

EN CAOUTSCHOUC

pour commerçants et industriels et pour bureaux, chez

1630] C. Oesch, relieur, à BULLE.

On demande une bonne servante sachant faire la cuisine, à la [1633] Chapellerie Genevoise.

Forge à louer.

A louer au centre du village de Semsales, une forge bien achalandée. — On joindrait dans la même maison un local pour un charbon. Entrée de suite ou à volonté. Prix modique. — S'adresser à M. Jacques Perrin à Semsales. [1620

Spécialité de Carabines

Martini, carabines et fusils de chasse. Pour chasse au chamois, j'ajoute à ce dernier un canon à balles d'ordonnance, pour 25 fr. — Se recommande [1566] Gott. Stucky, armurier, (H 501 F) Grand'Places, Fribourg.

1000 FRANCS

à celui qui souffrira de nouveau de maux de dents après s'être servi de l'Eau dentifrice impériale de GOLDMANN. [1595 S. GOLDMANN & Co, Dresden. Seule véritable, à Fl. 1»25 fr. à Bulle chez Charles Meyer, négt.

On demande un jeune chien de garde de bonne race. — S'adresser au bureau du journal. [1630

Au moulin de Bulle

A. BARBEY-ROCHAT

offre : Blés concassés, farines, sons, maïs, avoines et tourteaux, en gros et en détail. — Prix modérés. [1621

PAILLE.

Le soussigné achète de la paille. CHAPPUIS.

Café du Nord, à Bulle.

Chez le même : [1627] Engrais chimique.

Chez J. CROTTI, Entrepreneur, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle

Ciments divers, tuyaux en terre cuite d'ARAUC de toutes dimensions, pour conduites d'eau, lieux d'aisance, etc.

Il se charge de la pose et garantit les travaux. Prix modérés. [1631

AVIS.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vend farines 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e à des prix les plus avantageux.

Tourteaux de Sésame et [1602] Se recommande

Emile BERTHOUD,

boulangier, à Bulle.

FROMAGES MAIGRES à vendre.

Bons fromages maigres à vendre par pièce, à 40 centimes le 1/2 kilo, se trouvent toujours à la fabrique de beurre [1503] Glasson & Musy à Bulle.

On demande un apprenti-maréchal. Le bureau du journal indiquera. [1612

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 0/0, suivant garanties. — S'adresser au [1216] Notaire Favre, Bulle.

Maison à vendre.

A vendre, au centre du village d'Epagny (Gruyères) une maison avec grange, écurie et jardin. [1606 S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle.

Vente de Bois.

Le mardi 22 septembre 1885, la commune de BULLE vendra, en mises publiques, dans ses forêts lieu dit vers la Narville et la côte des Rosières, 210 stères (70 moules) bois de sapin, 400 fagots, 20 billons et un certain nombre de plantes, bois de commerce.

Rendez-vous des miseurs en Tronchebellon, à 8 1/2 heures. [1607

Bulle, le 7 septembre 1885.

Le délégué aux forêts : F. ALEX.

Avis important.

Les personnes qui ont des prétentions à faire valoir contre M. Castella, en son vivant laitier à Bulle, sont priées de s'inscrire auprès du soussigné dans le délai de quinze jours, en déposant les pièces justificatives de leurs réclamations. [1616

Bulle, le 11 septembre 1885.

Louis Fasel, agent d'affaires.

Louis Fasel

Agent d'affaires,

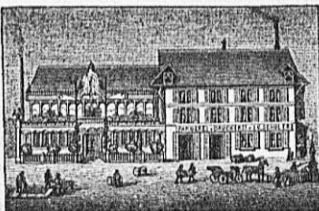
a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau à Bulle, au rez-de-chaussée de la maison de MM. Glasson frères, en face de l'Hôtel des Alpes, et à côté de la Banque populaire.

Il se charge spécialement de recouvrements amiables et juridiques, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires contentieuses et non contentieuses, gérance d'immeubles, etc.

PIANOS à choix, à vendre et à louer chez M. J. Muller, professeur de musique au Pensionnat à Fribourg. [1576

Teinture et Nettoyage à sec

J. C. Schuler à Stammheim PRÈS ZURICH.



DEPOT à Bulle chez M. Pittet-Vieny, négt.; à Fribourg chez M. Ducotterd-Meyer, mercerie, rue de Lausanne; à Romont chez M. Nigg, agent.

Les prix modérés, l'exécution prompte et très soignée seront la meilleure recommandation. [1507

VALLORBES

Service international des marchandises

Emile MATTHEY-CHAULMONTET, Commissionnaire-Expéditeur se charge de toutes les opérations en douane, soit à Vallorbes, soit à la douane française à Pontarlier, réexpéditions pour tous les pays. Service prompt.

Bureaux et entrepôts près la gare de Vallorbes. (H 2162 L) [1594

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

Cors aux pieds

cals, durillons, verrues est selon de nombreuses attestations

du pharmac. Wankmiller à Weilheim.

Prix de la boîte fr. 1»50. — Dépôts : Pharmacies, à Bulle : A. Rieter, Paul Sudan; Châtel-St-Denis : H. Wetzstein; Romont : Gust. Comte. (H 81209) [1516

Imprimerie de la Gruyère. Gérant : Ch. Morel